

Avantages membres

adisq



Une force collective

L'Adisq protège, outille et aide les entreprises à se développer pour que les musiques et les spectacles d'ici résonnent fort au Québec et partout dans le monde.

Être membre de l'Adisq, c'est rejoindre le plus important réseau d'entrepreneur.es qui œuvrent en production et en commercialisation de musiques et de spectacles.

C'est aussi bénéficier de nombreux avantages sans cesse renouvelés.





Vie associative

Joindre un réseau d'entrepreneur.ses engagé.es.

- + Participer aux assemblées générales et élire le conseil d'administration.
- + Accéder à un programme de formations et de webinaires sur des thématiques diverses.
- + Prendre part à des groupes de discussion sur les besoins des membres.
- + Avoir accès au programme Privilèges membres, incluant de nombreux rabais auprès de partenaires.
- + Recevoir l'infolettre hebdomadaire Adisq infos.
- + Obtenir gratuitement le magazine web PalmarèsPRO.
- + Bénéficier de rabais sur les activités de l'Adisq.

Relations de travail

Profiter d'un régime de relations de travail structurant.

- + Bénéficier de conseils généraux et juridiques au sujet des ententes collectives négociées par l'Adisq.
- + Accéder à des séances d'information sur les ententes collectives applicables dans le secteur.
- + Obtenir une assistance en cas de mésententes liées aux relations de travail.
- + Être informé.e des dossiers législatifs et politiques reliés aux relations de travail et autres sujets connexes.





Affaires publiques et recherche

Être représenté.e et voir ses intérêts défendus.

- + Profiter des efforts de représentation de l'Adisq en matière de financement public, de politique générale, de droits d'auteur, de réglementation en radiodiffusion et en télécommunication.
- + Obtenir des conseils personnalisés pour les dossiers réglementaires et politiques.
- + Participer à des séances d'information sur les grands dossiers et sur les résultats des recherches et des études menées par l'Adisq.
- + Recevoir l'infolettre de veille hebdomadaire sur l'industrie de la musique, sur le plan national et international.

Promotion collective

Participer au rayonnement des musiques et spectacles d'ici.

- + Obtenir un droit de vote aux galas de l'Adisq.
- + Bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'inscription de vos projets au recensement des galas de l'Adisq.
- + Recenser votre entreprise au Gala de l'Industrie.
- + Participer à la consultation annuelle des membres pour la réglementation des prix Félix.
- + Être éligible aux certifications spectacles décernées par l'Adisq : Billets Or, Argent, Platine.
- + Profiter d'une visibilité prioritaire dans les initiatives collectives comme le PalmarèsAdisq.





Devenir membre

Besoin d'informations supplémentaires ?

Contactez-nous : membres@adisq.com